

EXERCICE 2022

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 26 avril 2022

DÉLIBÉRATION n°2022-05

Le conseil académique s'est réuni le mardi 26 avril 2022 en séance plénière, sur convocation de la Présidente du conseil académique, adressée le jeudi 14 avril 2022.

Point de l'ordre du jour :

4. Désignation de représentants étudiants à la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les Violences Sexuelles et Sexistes (VSS).

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu la délibération n°2022-05 du conseil d'administration du 31 janvier 2022,
Vu l'appel à candidature auprès des étudiants en date du 14 mars 2022 ;
Vu les candidatures reçues,

Exposé de la délibération :

Conformément à la composition de la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les VSS approuvée par la délibération susvisée du conseil d'administration, le conseil académique doit désigner deux représentants étudiants, dont un inscrit en doctorat.
Aucune candidature n'ayant été déposée afin de pourvoir le siège de représentant des doctorants, seul le siège des représentants des autres étudiants est à pourvoir.

Délibération soumise au conseil académique :

- désignation de 1 représentant étudiant (hors doctorat) pour siéger à la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les VSS.

Après en avoir délibéré, le conseil académique adopte la délibération suivante :

Nombre de membres constituant le conseil :	71
Quorum :	36
Nombre de membres participant à la délibération :	52
Abstentions/blancs :	4
Candidatures hors doctorat :	12
Candidat 1 :	0
Candidat 2 :	4
Candidat 3 :	11
Candidat 4 :	1
Candidat 5 :	1
Candidat 6 :	0
Candidat 7 :	14
Candidat 8 :	7
Candidat 9 :	1
Candidat 10 :	0
Candidat 11 :	2
Candidat 12 :	7

En conséquence la candidature n°7 (Madame Gaëlle Berton) est proclamée élue représentant des étudiants à la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les VSS.

Pièces jointes :

- lettres de motivation des candidats.

Fait à Tours, le 15/06/22
La Présidente,



Sylvie Humbert-Mougin

Classée au registre des délibérations du conseil académique, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 07 JUIL 2022
---	---